

EPCI DU BASSIN DE LANDRES
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 14 avril 2016

DEPARTEMENT :
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :
Briey

CANTON :
Du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28

Le Président certifie que le Conseil
Communautaire a été convoqué le
05/04/2016

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 18/04/2016
et publication du : 18/04/2016

L'an deux mille seize, le jeudi quatorze avril à vingt heures à la salle municipale de Tucquegnieux, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'**AVILLERS** : Mme CAPELLINI
Commune de **BOULIGNY** : MM. KINTZINGER, BRUSCO, FISCHESSE G., DONETTI, RIGOLET
Commune de **DOMPRIX** : M. FISCHESSE P.
Commune de **JOUDREVILLE** : MM. LEON, CROCIATI
Commune de **LANDRES** : M. CECCATO
Commune de **MAIRY-MAINVILLE** : M. KUEN
Commune de **MERCY LE BAS** : MM. PEDESINI, KOSINSKI
Commune de **PIENNES** : MM. MARIUZZO, TYL, MARRASSE, MAZZOCCO
Commune de **TRIEUX** : M. MIRJOLET
Commune de **TUCQUEGNEUX** : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, CARLI, FRETTE, GAYCHET
Commune de **XIVRY-CIRCOURT** : M. SCHNEIDER

Etaient représentés :

Commune de **BOULIGNY** : M. BERNARDI est représenté par M. STACHOWIAK
Commune de **PIENNES** : Mme COUJOUR est représentée par Mme TYL
Commune de **TRIEUX** : M. GOURY est représenté par M. CECCATO
Mme SABBA est représentée par M. LEON

Etaient absents (excusés) :

Commune de **TRIEUX** : Mme MASCELLI

Secrétaire de séance : Mme KOSINSKI

Le Président
Jean-Marc LEON



Etablissement
Public de
Coopération
Intercommunale
Tél : 03 82 21 73 11
Fax : 03 82 21 88 34
e.p.c.i@epci-bl.eu
1, rue du C^dFabien
B.P. 70039
54490 Piennes

Le Président
Jean-Marc LEON



Acte n° D2016-04-029
Election des membres de la commission d'appel d'offres d'un EPCI
(Réforme marchés publics – Avril 2016)

Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20160414-2016-029-DE
Date de télétransmission : 18/04/2016
Date de réception préfecture : 18/04/2016

Le conseil communautaire,

Vu les articles L.1414-2 et L.1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres suite à la réforme des marchés publics en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016,

Considérant que la commission d'appel d'offres ainsi composée sera compétente pour tous les marchés dont la consultation a été lancée depuis le 1^{er} avril 2016 ;

Considérant que cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Application de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales

Considérant qu'outre le président, cette commission est composée de 5 membres du conseil communautaire (ou syndical) élus par le conseil à la représentation au plus fort reste,

Toutefois, en application de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

Sont candidats au poste de titulaire :

M. MARASSE
M. CARLI
M. FISCHESSE P.
M. BRUSCO
M. KUEN

Sont candidats au poste de suppléant :

M. GOURY
M. PEDESINI
Mme CROCIATI
Mme CAPELLINI
M. SCHNEIDER

Sont donc désignés, à l'unanimité, en tant que :

- délégués titulaires :

M. MARASSE
M. CARLI
M. FISCHESSE P.
M. BRUSCO
M. KUEN

- délégués suppléants :

M. GOURY
M. PEDESINI
Mme CROCIATI
Mme CAPELLINI
M. SCHNEIDER

Extrait certifié conforme

Le Président

Jean-Marc LEON



Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20160414-2016-029-DE
Date de télétransmission : 18/04/2016
Date de réception préfecture : 18/04/2016